



Rénovation

Optez pour les

Dalles & Lames PVC décoratives

Sols Pvc^{PRO}

Amtico
Beaulieu International Group
Forbo Flooring Systems
Gerflor
IVC Group
James Halstead France
Tarkett

La préparation du support est une étape cruciale dans la pose d'un revêtement de sol. Elle participe activement à la bonne qualité de l'ouvrage et évite bien des désagréments et contentieux. Retrouvez dans ce document les étapes clés à respecter pour réussir votre pose de dalles et de lames PVC décoratives LVT.

ÉTAPE N° 1

Reconnaissance et réception des supports après dépose

► LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUPPORT

En rénovation, les différents types de supports rencontrés sont :

- Les planchers bois sur lambourdes
- Les parquets collés et stratifiés
- Les carrelages
- Les sols PVC hétérogènes acoustiques avec envers mousse
- Les sols PVC homogènes ou hétérogènes compacts (sans sous-couche)
- Les sols souples compacts, les dalles PVC hétérogènes compactes et acoustiques avec envers liège et sols PVC homogènes
- Les revêtements textiles
- Les sols peints et les résines
- Les supports métalliques
- Les dalles amiantées*
- Les anciens bétons et enduits de lissage

Le **support** destiné à recevoir les dalles et lames décoratives LVT doit être **plan, propre, sain, sec, solide et normalement absorbant**. Il doit être contrôlé et préparé conformément à la norme NF DTU 53.12 sur la « préparation du support et revêtements de sol souples » de décembre 2020.

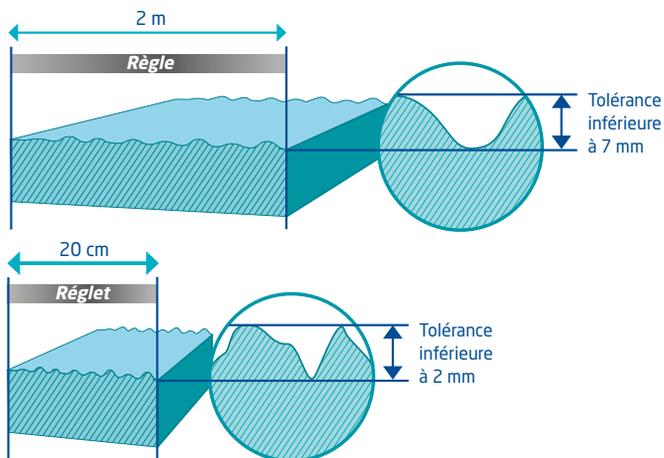
* Se référer à la réglementation relative aux matériaux contenant de l'amiante

► LES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT À VÉRIFIER

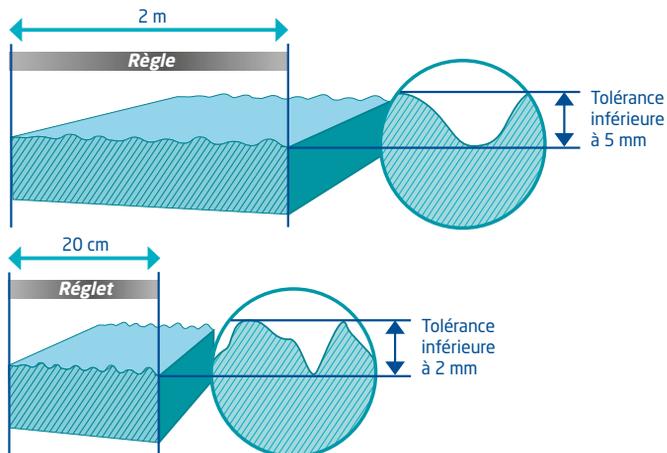
LA PLANÉITÉ

La planéité doit rentrer dans les tolérances figurant dans la norme NF DTU 53.12. Elle doit être vérifiée sous la règle de 2 mètres et en cas de creux sous le réglel de 20 cm.

Sur dallage béton ou chape incorporée à surface lissée :



Sur chape rapportée à surface soignée :



Pensez-y !

Dans les cas où la tolérance ne serait pas respectée, ce n'est pas à l'entreprise de pose de la rectifier. Ces travaux peuvent, par contre, faire l'objet d'un avenant si le maître d'ouvrage lui en fait la demande.

UN SUPPORT PROPRE ET SAIN



Grattage
ou ponçage
requis



Plus de traces de peinture,
d'hydrocarbure, de plâtre,
de taches ni de moisissures
ou de produits de cure ou laitance



Balayage
et
aspiration
requis



Plus de poussières ni de saletés

➔ Nécessité d'avoir un support propre et sain

L'HUMIDITÉ

Dispositions relatives aux risques de remontée d'humidité

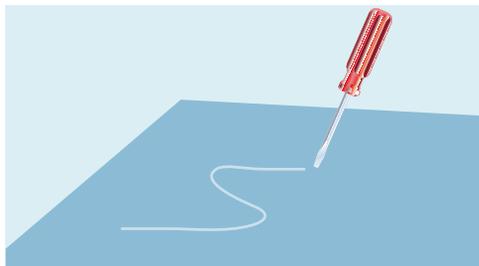
En présence d'un dallage sur terre-plein ou d'un plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants, revêtus ou non, une étude préalable permet de vérifier si un ouvrage d'interposition ou un procédé barrière assurant la protection contre les remontées d'humidité est présent. En cas de doute, ou si le résultat de l'étude montre l'absence d'un tel ouvrage, une protection contre les remontées d'humidité doit être réalisée conformément au paragraphe 5-3-3 de la norme NF DTU 53.12 P1-1-1. Il s'agit de mettre en place :

- Soit une chape désolidarisée avec barrière anticapillaire
- Soit un système de protection anti-remontée d'humidité bénéficiant d'un Avis Technique (film, étanchéité liquide, ...)



ASTUCE : Sur support béton, la pose d'un film polyéthylène (PE) de petite dimension (30 cm x 30 cm par exemple) scotché sur sa périphérie permet de voir, après 24 h, s'il y a des remontées d'humidité.

LA COHÉSION DE SURFACE



La cohésion de surface des supports à base de liant hydraulique peut être vérifiée en faisant le test à la rayure à l'aide d'une pièce de monnaie ou d'un tournevis. La rayure doit rester superficielle.

LA POROSITÉ DES SUPPORTS À BASE DE LIANT HYDRAULIQUE

Pour vérifier la porosité de ces supports :

➔ Déposer une goutte d'eau dessus et mesurer son temps de pénétration

Support très poreux



Goutte d'eau absorbée
en **moins d'1 mn**

Support normalement poreux



Goutte d'eau absorbée
en **entre 1 et 5 mn**

Support fermé



S'il reste un film d'eau
après **5 mn**

➔ Le résultat obtenu détermine l'état de porosité du support et le choix du primaire

ÉTAPE N° 1

Reconnaissance et réception des supports après dépose

LES JOINTS ET LES FISSURES

Les joints :

Les joints existants doivent être conservés. Il en existe de différents types :

- Joint de retrait ou de fractionnement
- Joint de construction
- Joint de dilatation

Ils doivent être traités séparément du devis initial. S'ils ne sont pas traités, voici ce qu'il convient de faire :

Type de joint	Traitement	Observations
Joint de dilatation	Pose d'un couvre-joint adapté	Il ne peut être recouvert par un revêtement. Le couvre-joint doit être posé de part et d'autre du joint.
Joint de retrait ou de fractionnement	Aspiration + résine époxy coulante + sablage + aspiration	-
Joint de construction	Sciage + aspiration + résine époxy coulante + sablage + aspiration	-

Les fissures :

- Fissure (comprise entre 0,3 et 0,8 mm)
- Microfissure (inférieure à 0,3 mm)

Type de fissure	Traitement	Observations
Fissure	Sciage + aspiration + résine époxy coulante + sablage + aspiration	Traitement impératif avant application du primaire et de l'enduit
Microfissure	Pas de traitement obligatoire car c'est l'application du primaire qui la traite en général	-



Pensez-y !

En rénovation, le devis est souvent fait avant la dépose des anciens revêtements. En cas de présence d'éventuelles fissures ou de joints, ils devront être signalés au maître d'ouvrage et leur traitement pourra faire l'objet d'un avenant au devis.

Lors de la reconnaissance du support, **il est fortement recommandé d'établir un rapport contradictoire** (cf. NF DTU 53.12 P1-1-1 : Annexe A) qui est à **remplir en présence du maître d'ouvrage et/ou du maître d'œuvre.**

5 points de contrôle conformes...



- ✓ LA PLANÉITÉ
- ✓ LA POROSITÉ
- ✓ LA COHÉSION DE SURFACE
- ✓ L'HUMIDITÉ
- ✓ LE RELEVÉ DES JOINTS ET FISSURES

... permettent à l'entreprise de pose de déterminer :

- Si le travail peut être effectué dans de bonnes conditions
- De définir les travaux de préparation à réaliser



Pensez-y !

Ce rapport est d'autant plus important et primordial pour vous, qu'il vous protège en cas de problème. Votre responsabilité est, en effet, engagée dès l'instant où vous acceptez de poser un revêtement de sol sur un support.

Préparation des supports

Dans la plupart des cas, la dépose du revêtement existant s'impose. Toutefois, il est parfois possible de le conserver. Retrouver ces cas de figure dans le CPT Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation (Cahier 3635 V2 du CSTB).

Par exemple, pour les supports suivants :

DÉPOSE OBLIGATOIRE	Nature du support	Dépose	Travaux préliminaires	Primaire / enduit de lissage
	Parquet collé et/ou stratifié	Oui	Élimination partielle ou totale de l'enduit	Oui
	Sol PVC hétérogène acoustique avec envers mousse*	Oui	Élimination des sillons de colle et élimination partielle ou totale de l'enduit si nécessaire	Oui
	Revêtement textile	Oui	Élimination des sillons de colle et élimination partielle ou totale de l'enduit si nécessaire	Oui
	Sol peint	Oui	Ponçage ou grenailage	Oui

DÉPOSE FACULTATIVE	Nature du support	Dépose	Travaux préliminaires	Primaire / enduit de lissage	Observations
	Plancher bois sur lambourdes	Pas obligatoire	Fixation des lames	Oui, avec primaire et enduit de lissage spécial bois. Ragréage fibré	Attention à bien vérifier que le parquet reste ventilé
	Carrelage	Pas obligatoire si bonne adhérence des carreaux. Si besoin, dépose partielle des zones altérées ou sonnantes le creux (si moins de 10 % des surfaces concernées) et rebouchage	Dépose partielle si besoin et rebouchage	Oui, après décapage et rinçage	-
	Sol PVC homogène ou hétérogène compact* (sans sous-couche)	Pas obligatoire si bonne adhérence, support non détérioré et joints non ouverts	Décapage + rinçage	Non	Perte possible du classement P et feu Précautions à prendre pour le collage d'un sol PVC sur un autre sol PVC
	Dalle PVC hétérogène compact (LVT) et acoustique avec envers liège et sol PVC homogène*	Pas obligatoire si bonne adhérence, support non détérioré et joints non ouverts	Décapage + rinçage	Non	La forme des dalles recouvertes se voit en surface Précautions à prendre pour le collage d'un sol PVC sur un autre sol PVC
	Support métallique	Pas obligatoire. Dépose si désaffaiblissement entre joints	Sablage	Oui Époxy	-

*Retrouvez le détail des familles de sols PVC dans le dépliant Capeb sur les sols PVC et le linoléum disponible sur l'intranet de la Capeb.

Dans le cas des dalles vinyle-amiante, il convient de se conformer à la réglementation relative aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante. Le recouvrement de ces dalles est possible en pose poissée ou en pose libre en suivant les préconisations du fabricant.



Pensez-y !

Il existe des solutions de recouvrement des dalles vinyle-amiante ainsi que des formations dédiées, renseignez-vous auprès des fabricants et des organismes habilités.

► LES PRIMAIRES ET LE RAGRÉAGE

Le primaire doit être appliqué sur un support aspiré. La mise en œuvre d'un primaire en phase aqueuse, plus respectueux de l'environnement, est recommandée sauf en cas d'incompatibilité avec le support.

La préparation de l'enduit de lissage

Pour bien réussir son enduit, il est important d'utiliser une eau propre à température ambiante. Le dosage en eau indiqué dans les certificats et sur les sacs d'enduit est à respecter scrupuleusement. De même, le type d'enduit, l'épaisseur et les délais d'attente avant le collage et le trafic doivent être adaptés au classement du revêtement :

Revêtement concerné (en fonction du classement du local)	Type d'enduit de lissage	Épaisseurs d'application	Délais d'attente	
			Avant trafic	Avant collage
Revêtement P2	Enduit P3	1 à 3 mm	4 à 6 heures	48 heures
Revêtement P3	Enduit P3 monocomposant	3 à 10 mm	2 à 4 heures	48 heures

À titre indicatif, la consommation minimum adéquate est d'environ 1,5 kg/m²/mm d'enduit. Par exemple, pour 3 mm d'épaisseur, il faut prévoir 5 kg/m².

Lors des premières heures après son application, l'enduit doit être protégé de la chaleur et des courants d'air.



Cas particulier

En cas de sol chauffant, il convient de vérifier que les conditions d'arrêt et de reprise de la mise en chauffe indiquées dans la norme NF DTU 53.12 ont bien été respectées. L'arrêt doit avoir lieu 48 h avant la pose et la mise en chauffe au moins 7 jours après.

Stockage, collage et pose des LVT

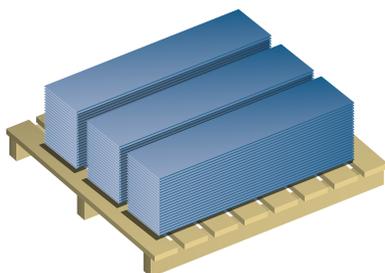
► LE STOCKAGE DES DALLES ET LAMES PVC DÉCORATIVES



Stockage dans des locaux clos et aérés, **minimum 48h** avant la pose



À une température **minimum de 10°C**



Les dalles ou lames doivent être posées à plat (au maximum sur deux palettes superposées).

► LE CHOIX DE LA COLLE

Il est essentiel de choisir une colle adaptée aux LVT, au type d'envers, aux conditions de mise en œuvre et à l'usage projeté. Les colles génériques pour sols PVC ne conviennent pas pour les LVT.



Pensez-y !

Il est important de se référer aux préconisations du fabricant pour le choix de la colle adéquate pour chaque type de revêtement de sol.

► LES DIFFÉRENTS TYPES DE POSE

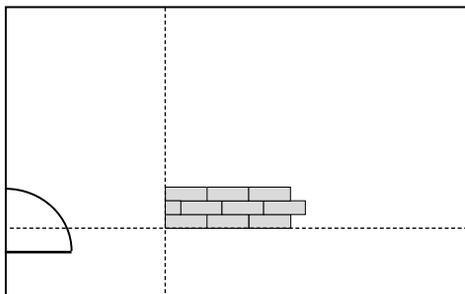
En fonction des usages, les dalles et lames PVC décoratives LVT peuvent être **collées, clipsées, poissées-plombantes**. Dans le cas d'une pose collée, il convient de se référer à la norme NF DTU 53.12 de décembre 2020. Pour les poses clipsée ou poissée, se référer aux Avis Techniques ou aux préconisations du fabricant.



Pensez-y !

Quel que soit le type de pose, il faut toujours avoir un même lot par pièce, ouvrir plusieurs paquets et mélanger les dalles/lames.

LA POSE COLLÉE



Commencer la pose collée au milieu de la pièce en traçant un axe avec une règle et en veillant à ce que les dalles/lames de périphérie aient une largeur d'une demi-dalle/lame environ.

Prévoir un surplus de 5 à 10 % suivant le mode de pose et la pièce pour les coupes.

La pose des dalles/lames de bordures s'effectue par report en terminant par les angles de la pièce. Il convient de respecter la notice du fabricant qui détermine :

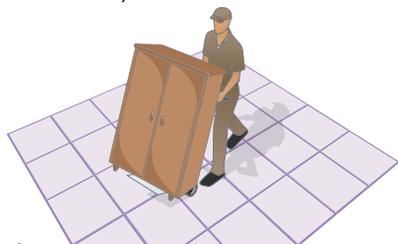
- La nature de la spatule à utiliser pour le collage
- La quantité de colle à déposer
- Le temps de gommage à respecter
- Le temps ouvert à ne pas dépasser avant l'affichage du revêtement

Après la pose, chaque dalle/lame doit être marouflée manuellement, puis avec un cylindre d'environ 60 kg, dans les deux sens.

LA MISE EN SERVICE



Reprise du trafic piétonnier **minimum 48h** après la pose (sauf dans le cas d'un plancher chauffant)



Installation du mobilier **minimum 72h** après la pose



Cas particulier

À noter que pour les très grandes surfaces (> 200 m²) ou les pièces avec de grandes baies vitrées, la pose collée, avec une colle spécifique, est fortement recommandée. D'autre part, d'autres paramètres sont à prendre en considération pour le recouvrement de ce type de surface mais aussi pour les planchers chauffants, renseignez-vous auprès du fabricant.

LA POSE CLIPSÉE

Il n'existe pas de norme DTU prévoyant et encadrant ce mode de pose. Il faut donc se référer aux fiches techniques des fabricants. Les préconisations suivantes sont toutefois communes à tous :

ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

À l'aide d'une cale, il faut créer un espace de dilatation (mesurant généralement 5 mm de largeur sur toute la périphérie du local) qui pourra ensuite être recouvert par des plinthes adaptées.



ASTUCE : Des chutes peuvent être utilisées comme cales. Un écart de 5 mm doit être respecté autour de tous les éléments fixes de la pièce, par exemple, les conduits, les poteaux, les huisseries et butées de porte, etc.

Les dalles/lames doivent être orientées vers la source de lumière principale de la pièce. La pose doit débiter dans un angle de la pièce.

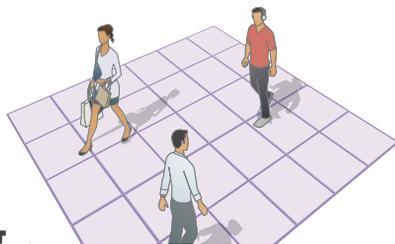
LA POSE POISSÉE

Le calepinage doit être tel que la dimension des coupes en rive soit équilibrée et partout suffisante pour permettre un bon maintien (une demi-dalle/lame au minimum). Là encore, il faut respecter la notice du fabricant qui détermine :

- La nature de la spatule à utiliser pour le collage,
- La quantité de poisse/fixateur à utiliser,
- Le temps de gommage à respecter,
- Le temps ouvert à ne pas dépasser avant l'affichage du revêtement.

Mettre ensuite en place la première dalle/lame en suivant le calepinage. Poser bord à bord et maroufler, les joints bien serrés.

LA MISE EN SERVICE



Attendre au **minimum 12h** avant l'ouverture au trafic piétonnier.



Pensez-y !

Le respect des règles de stockage et de température de pose est particulièrement important pour la bonne qualité d'un ouvrage clipsé ou poissé.



Pour en savoir plus :

www.solspvcpro.com



Sols Pvc PRO

Antico
Beaulieu International Group
Forbo Flooring Systems
Gerflor
IVC Group
James Halstead France
Tarkett